L1 Droit par correspondance CNED/CAVEJ

Par **MaximeBrs**, le **28/01/2019** à **22:28**

Bonsoir,

Envisageant une inscription en licence 1 de droit à la Sorbonne avec le CAVEJ, j'ai quelques questions à poser. Je me suis longuement renseigné mais la meilleure façon d'être sûr est de m'informer auprès de ceux qui en ont fait l'expérience. En outre, ma lecture des fascicules sur le CNED-CAVEJ pose pas mal de questions.

1 - Quelle est la différence entre CAVEJ et CNED-CAVEJ ?
2 - Combien coûte au total une inscription ?
3 - Au vu du prix potentiellement élevé de l'inscription, quel est le contenu exact du "kit" qu'on reçoit ? En effet, la maquette des cours est très intéressante sur le papier, mais je trouverais regrettable de payer une somme importante pour recevoir un contenu lacunaire/parcellaire.

J'ai compris qu'on recevrait des fichiers audios/vidéos, des documents (bibliographies, plans) et quelques cours numériques.

Polycopiés

Reçoit-on des polycopiés sérieux et complets pour chaque cours ? Sinon, pour quels cours reçoit-on des polycopiés ? J'imagine que vu la situation particulière de l'étudiant à distance et le prix qu'on paie, on reçoit un polycopié pour presque chaque cours ? Car s'il s'agit de payer pour avoir des bibliographies et des plans, j'hésite.

Cours audio/audio-visuels

De quoi s'agit-il ? J'ai lu un fascicule du CAVEJ et après lecture de ce fascicule, j'ai l'impression qu'il ne s'agit pas d'un vrai cours magistral, construit avec une progression cohérente mais de petites conférences sur l'une ou l'autre question ainsi que d'un corrigé du devoir.

J'ai cru comprendre sur le formulaire par exemple qu'on recevait un cours "numérique" (j'imagine un polycopié pdf) que pour les cours de droit constitutionnel. Donc pour le reste on ne reçoit que des plans/bibliographies, documents complémentaires ? De même j'ai cru comprendre qu'il y avait environ six vidéo-conférences (dont une "correction de devoir") par cours. En gros, dix heures d'audio-visuel par cours, c'est déjà pas mal, mais ça me semble limité non ?

J'avoue que c'est surtout la question des polycopiés qui m'inquiète, je ne voudrais pas payer une somme considérable pour avoir la mauvaise surprise de recevoir chez moi un polycopié

et des plans/bibliographies pour les autres cours (auquel cas, j'aurais plus vite fait d'acheter directement les livres et manuels à la Fnac sans passer par le CAVEJ).

Bien cordialement,

Maxime.

Par **LouisDD**, le **29/01/2019** à **09:54**

Salut

Le mieux serait que Marine K vous en parle mais elle est actuellement en plein dans ses partiels...

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/01/2019** à **10:52**

Bonjour

Je déplace dans la section "Divers".
Vous avez créé votre sujet dans la section "MOOC" ce qui n'a rien à voir.

Par **Lorella**, le **29/01/2019** à **16:16**

CAVEJ

http://www.e-cavej.org/

Le CAVEJ est partenaire du CNED

http://www.e-cavej.org/5/55/le-cavej-faq.html

Les tarifs : http://www.e-cavej.org/4/44/s-inscrire-tarifs.html

Je ne peux en dire plus, ne connaissant pas ces organismes de formation.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés